Communauté de Communes

Val de Ligne

Terre d'histoire et d'accueil

Chassiers
Chazeaux
Joannas
Largentière
Laurac
Montréal
Prunet
Rocher
Sanilhac
Tauriers
Uzer

Prunet

JOURNAL d'informations 2013

- Bientôt l'ouverture de la Maison Médicale - page 2
- Un Relais d'Assistantes Maternelles opérationnel - page 4

ÉDITORIAL

L'intercommunalité, une obligation pour les territoires

La population se pose de nombreuses questions sur les Communautés de Communes (CdC) et leurs utilités. Pour y répondre, il faut s'interroger :

1 - où se situent les entreprises et donc l'emploi ? Est-ce que les administrés travaillent dans leur commune ou à l'extérieur ?

2 - où se situent les services publics dans le territoire ? Où fait-on garder les enfants ?

3 - où va-t-on faire ses courses ? Où se situe le pôle commercial sur le territoire ?

4 - où se situent les pôles de formation et d'éducation (écoles primaires, collèges, lycées) ?

5 - où va-t-on se faire soigner ? Où se situe l'hôpital ?

Au vu de ces questions, il est facile de constater qu'une commune, si elle reste le lieu de vie privilégié des administrés, ne peut plus répondre à ces projets de territoire.

La loi votée par le Parlement en 1992 permet de fédérer des communes dans le cadre des CdC pour répondre à ces différents enjeux de territoire constatant que les communes historiques s'avéraient insuffisantes pour y faire face.

La CdC Val de Ligne a été créée en 1997 et depuis prend en charge les missions, ci-après, indispensables au territoire :

- dans le domaine de l'économie locale (soutien aux commerces, à l'artisanat, création d'une zone d'activités et d'un atelier relais)
- dans le domaine de la santé (réalisation indispensable de la maison médicale)
- pour assurer et développer les services à la personne (crèche, Relais d'Assistantes Maternelles)
- pour encourager une politique patrimoniale, culturelle et touristique sur le territoire (Office Intercommunal du Tourisme en Val de Ligne, aide aux manifestations culturelles, chemins de randonnée, projet voie verte, projets pédagogiques)
- pour optimiser le ramassage et le traitement des déchets (ramassage des ordures ménagères et des emballages recyclables)

En conclusion, il faut constater que l'intercommunalité va bien au-delà des CdC et se situe au niveau d'un bassin de vie. Par exemple, le territoire du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche regroupe 132 communes et 6 villes portes avec des missions de valorisation du patrimoine naturel et bâti.

Autre exemple, le Syndicat Mixte de l'Espace de restitution de la Grotte Chauvet dont l'influence s'étendra sur tout le territoire de l'Ardèche Méridionale.

La gestion des services et des politiques au niveau d'un bassin de vie s'avère indispensable et les communes seules ne pourraient pas assumer toutes ses missions, même si les administrés restent très attachés à la commune qui est leur lieu de vie au quotidien.

Le conseil communautaire se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013.

Jean-Roger DURAND,
Président de la Communauté de Communes.

36 avenue de la République
BP 37 - 07170 LARGENTIÈRE
www.cc-valdeligne.fr
Tél. 04 75 89 28 35

Bientôt une maison de santé à votre service

Comme prévu, la première pierre de la Maison de Santé a été posée le 2 janvier 2012. Sept mois de travaux ont été nécessaires pour sortir le bâtiment de terre et le mettre hors d'eau et hors d'air. Cette construction qui répond aux nouvelles normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) a dû subir un premier test d'étanchéité au mois de septembre 2012 avec un résultat excellent.

Les entreprises du second œuvre se sont activées tout l'automne pour que le projet ne prenne pas de retard. De nombreuses rencontres avec les différents professionnels de santé ont eu lieu pour apporter les derniers ajustements au bon fonctionnement de cette Maison de Santé Pluridisciplinaire. Aujourd'hui, nous en sommes à la phase de finition qui permettra d'achever les travaux pour la fin de l'hiver.

Ce bâtiment construit entre la gendarmerie et la caserne des sapeurs-pompiers vous proposera une offre de service médicale diversifiée avec des espaces de parking et une accessibilité facilitée.

L'entrée principale permettra d'accéder :

- au bâtiment central, dédié :
  - aux cabinets des médecins : Les Docteurs ALABERGERE, ANDRE et MILTGEN
  - aux cabinets d'infirmières ;
- au bâtiment côté Ouest réservé aux services du SSIAD, ADMR et SESSAD.

L'entrée côté Est donnera accès aux cabinets des dentistes : les Docteurs CAUVIN et SERIEVIC.

Des spécialistes seront également présents dans la maison de santé. Un podologue, un audioprothésiste ainsi qu'une ostéopathe assureront des permanences régulières.

L'ouverture au public est prévue au 1er mars 2013.

Robert Vielfaure,
vice-président en charge des dossiers santé et petite enfance.

CHASSIERS
Altitude : mini. 193 m — maxi. 603 m
Superficie : 1226 ha
Population totale : 1067 habitants
Scolarité : 1 école maternelle et primaire : 5 classes.
Petite enfance : 1 garderie périscolaire, 6 assistantes maternelles à domicile.
Coordonnées de la Mairie :
tél : 04 75 39 11 16 - fax : 04 75 39 22 85
mail : mairie.chassiers@inforoutes-ardeche.fr

CHAZEAUX
Altitude : mini. 234 m — maxi. 774 m
Superficie : 462 ha
Population totale : 115 habitants
Coordonnées de la Mairie :
tél : 04 75 88 33 57 - fax : 04 75 37 35 19
mail : mairiechazeaux@numeo.fr

JOANNAS
Altitude : mini. 309 m — maxi. 1207 m
Superficie : 1193 ha
Population totale : 338 habitants
Scolarité : 1 école primaire en regroupement pédagogique avec Rocles
Petite enfance : 1 garderie périscolaire
Coordonnées de la Mairie :
tél : 04 75 88 32 20 - fax : 04 75 88 37 95
mail : mairie.joannas@orange.fr

LARGENTIERE
Altitude : mini. 147 m — maxi. 420 m
Superficie : 722 ha
Population totale : 1947 habitants
Services : La Poste, Sous-Préfecture, trésorerie, DDT, SEBA, SAUR, gendarmerie, Service de secours et incendie, hôpital, médecins et autres services médicaux, pharmacies, Centre Médico-Social, déchetterie, O.I.T., ADMR
Scolarité : 2 écoles primaires, 2 collèges, 1 lycée professionnel hôtelier
Petite enfance : 1 crèche, Service municipal jeunesse, Centre de loisirs, Centre de Protection Maternelle et Infantile, Relais d'Assistantes Maternelles
Coordonnées de la Mairie :
tél : 04 75 39 28 60 - fax : 04 75 39 20 58
mail : mairielargentiere@wanadoo.fr

Nouvelle jeunesse pour l'Aérodrome de Lanas

Le Conseil Général de l'Ardèche a souhaité réhabiliter l'aérodrome de Lanas en privilégiant deux orientations essentielles au développement du territoire de l'Ardèche méridionale, celle du maintien et de la modernisation des équipements de la Protection civile par rapport au risque majeur de l'incendie, ainsi que celle de l'expansion économique issue des retombées touristiques liées au rayonnement de la grotte « Chauvet ». A la demande du Conseil Général, le Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche (SDEA), propriétaire et gestionnaire actuel de la plateforme aéronautique a sollicité les Collectivités Territoriales (EPCI) concernées pour apporter leur contribution à la gestion et à la gouvernance de l'aérodrome. Neuf communautés de communes se sont positionnées, à ce jour, favorablement par rapport à ce dossier en modifiant leurs statuts afin d'acquérir les compétences nécessaires. Le Val de Ligne participera à hauteur de 2 824 € dans le budget 2012.

Le Conseil Général partenaire du projet a, pour sa part, précisé qu'il interviendra pour assurer le financement des travaux relatifs aux équipements aéronautiques et au Pélicandrome (piste, équipements, deux cuves de 30 000 litres pour carburant de type AVGAS ou kérosène, tour de contrôle).

Le Pélicandrome permet d'assurer le ravitaillement des avions de la Protection Civile, type tracker, ou hélicoptère ainsi que celui du DASH 8, le plus gros avion accueilli équivalent à l'ATR (120 manœuvres au printemps 2012 et une trentaine dans le courant de l'été.

Le SDEA assurera la gestion de l'aérodrome avec l'établissement d'un budget annuel prévisionnel intégrant les salaires du personnel permanent. Dorénavant sont affectés à cet équipement, les recettes de pistes et du carburant, les contributions des Communautés de Communes associées ainsi que celle de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Un comité de pilotage représentant les membres désignés des Communautés de Communes du Pays, de la CCI, du SDEA et du Conseil Général a été mis en place afin d'assurer le suivi de l'aérodrome.

Dès à présent le SDEA a engagé un important programme de travaux :

- réalisation d'une clôture des parkings ;
- construction d'une station de carburant pour aéronefs ;
- réfection de la piste du Pélicandrome pour les avions de la sécurité civile ;
- réhabilitation du restaurant « Le Pélican » (tourisme d'affaires).

Daniel RENAUD (SDEA)
Jean-Marie KNOCKAERT
vice-président chargé de la communication et de l'économie

Les communautés de communes du Val de Ligne et de Beaume-Drobie en marche pour un programme Local PLH

Point d'étape de ce dossier

Conjointement avec la Communauté de Communes (CDC) de Beaume-Drobie, la CDC du Val de Ligne a lancé une étude pour l'élaboration d'un programme local de l'habitat.

PLH quésako ?

Le PLH est un document d'observation, de définition et de programmation des actions et des investissements en matière de logement à l'échelle d'un territoire. Il se compose d'un diagnostic, d'un document d'orientations et d'un programme d'actions.

Où en sommes-nous ?

L'étude confiée au bureau d'étude Urbanis a bien avancé.

Le diagnostic qui a balayé les différentes caractéristiques de nos territoires : démographie, revenus, évolution des constructions, état du parc de logements, caractéristiques des familles… a été présenté par le bureau d'études au comité de pilotage des deux Communautés de Communes, ainsi qu'aux personnes associées et partenaires institutionnels : services de l'Etat, Pays de l'Ardèche Méridionale, PNR, bailleurs sociaux…

Ce portrait de territoire sera également présenté aux différents élus des communes afin que ces derniers aient une vision complète de notre territoire en matière d'habitat.

Et la suite ?

Le diagnostic étant terminé, le comité de pilotage composé d'élus, de partenaires institutionnels et professionnels va maintenant se réunir autour de commissions thématiques qui auront pour objectif de dégager et de proposer un certain nombre de pistes d'actions en matière d'habitat : garantir la mixité sociale, gérer le foncier, garantir la qualité du cadre de vie, production de logements sociaux, intervention en matière d'économies d'énergie de l'habitat…

Les discussions et rencontres qui vont se mettre en place courant de cette année vont permettre de dégager un certain nombre d'orientations et ainsi définir un programme d'actions détaillé et les moyens financiers nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour son application, le programme d'actions devra être validé par les Communautés de Communes mais également par l'ensemble des partenaires institutionnels qui devraient apporter leur soutien financier. Celui-ci sera ensuite à la disposition des habitants du territoire et des collectivités concernées. Une fois approuvé, le programme d'actions est établi pour une période de 6 ans.

Sur nos deux Communautés de Communes, la problématique de l'habitat est un enjeu essentiel pour maintenir une dynamique sur nos territoires, les rendre durablement habités et habitables.

Johan Deleuze,
conseiller communautaire

Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural (OCMMR)

Chassiers

Une Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural de l'artisanat, du commerce et des services (OCMMR) est actuellement engagée sur le territoire du sud-Ardèche soit 63 communes. Cette opération vise trois objectifs :

- renforcer l'attraction des commerces et des entreprises artisanales du territoire,
- créer une synergie entre les commerces et les entreprises sur l'ensemble de ce secteur
- doter la collectivité d'outils de gestion de son patrimoine commercial.

La Communauté de Communes du Val de Ligne participe à cette opération qui comporte une étude préalable, un diagnostic et la détermination d'axes d'intervention.

Actuellement, l'étude est terminée. Quatre grands axes d'intervention ont été identifiés à l'intérieur desquels il faudra choisir des actions.

1 - Adapter le niveau de desserte alimentaire au vieillissement de la population.

2 - Maintenir la diversité commerciale du territoire en non alimentaire

3 - Activer les relais de croissance pour l'artisanat

4 - Préparer le territoire à capter les potentiels liés à l'Espace de restitution de la Grotte Chauvet (ERGC).

Une fois les choix d'actions faits, la phase opérationnelle pourra commencer (2ème semestre 2013 pour une durée de 3 ans) et permettra au profit des commerçants et artisans de mobiliser des fonds FISAC : aide de l'Etat qui vise en priorité à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation et la transmission des petites entreprises de commerce, de l'artisanat et des services afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

C'est le Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale qui est porteur de cette opération au profit des 8 Communautés de Communes adhérentes. La gouvernance est assurée par un comité de pilotage et d'une élue référente, il s'agit de Régine LEMESRE, vice-présidente de la CDC Beaume-Drobie. Une chargée de mission du Pays assure le suivi et la mise en œuvre.

Les collectivités, les commerçants et artisans du Val de Ligne seront donc bénéficiaires d'aides pour améliorer leur offre de service, développer leur activité et créer une dynamique indispensable au développement économique et à l'attractivité de notre territoire.

Jean Monnier,
vice-président, chargé de l'économie,
membre du comité de pilotage.

Commerces d'Uzer

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) a ouvert dès le mois de février 2012 par une réunion de présentation en présence des assistantes maternelles du territoire Val de Ligne, de la responsable du relais, Emanuelle Martin, infirmière puéricultrice, et de M. Robert Vielfaure, vice-président chargé de l'enfance et de la jeunesse.

Un lieu d'accueil neuf, tout en sécurité

D'abord installée dans les locaux de la Communauté de Communes (CdC), la responsable du RAM a donc reçu les assistantes maternelles agréées et les enfants qu'elles accueillent, les parents employeurs et les candidat(e)s à l'agrément au siège de la CdC.

Depuis septembre, le RAM est désormais situé à l'école Albin Mazon, dans des nouveaux locaux remis à neufs. Après l'inauguration le mardi 18 septembre en présence des élus et des partenaires financiers et institutionnels, il a été instauré 2 matinées par semaine d'animation, de 9h30 à 12h, le mardi et le jeudi. Au cours de celles-ci, il est proposé des ateliers d'éveil organisés et préparés par la responsable, de type pâte à sel, peinture, création de tableaux d'automne, jeux divers, coloriage et lecture d'albums.

Un lieu dédié à la professionalisation des assistantes maternelles

Le RAM étant un lieu de professionnalisation des assistantes maternelles, il a donc été proposé plusieurs réunions à thèmes, se déroulant en soirée ou bien le samedi, afin d'en faciliter l'accès aux professionnelles de la petite enfance. Depuis mai, il a été organisé des réunions portant sur :

- le contrat de travail,
- le plan de formation et le droit individuel à la formation,
- le jeu et l'enfant,
- la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 au cours de laquelle toutes les assistantes maternelles présentes ont obtenu leur diplôme.

De plus, la responsable informe les assistantes maternelles quant aux nouvelles réglementations concernant leur profession et répond à leurs questions liées à leur statut de salariée. La plupart de ces réunions ont lieu en partenariat avec le RAM du Pays Beaume-Drobie et se déroulent à Lauraccen-Vivarais dans des locaux spécialement aménagés au sein de la nouvelle bibliothèque.

Des partenariats développant la socialisation

L'été arrivant, le RAM a proposé des séances d'éveil aquatique le vendredi matin en partenariat avec le RAM du Pays Beaume-Drobie, de juin à septembre. Celles-ci ont aussi connu un incontestable enthousiasme, tant auprès des enfants, des assistantes maternelles ou des parents. Avec la possibilité de pique-niquer sur place, des moments partagés entre parents et assistantes maternelles ont pu avoir lieu dans un contexte favorisant la détente et l'épanouissement de l'enfant.

Afin d'enrichir ces moments, le RAM fait parfois appel à des professionnels et artistes du territoire afin de partager leurs savoirs et compétences avec les enfants, les assistantes maternelles et les parents. C'est pourquoi, en partenariat avec la crèche les Pitchounes, 8 séances d'éveil musical ont été planifiées de septembre à décembre : c'est Sonia Vidal, de «l'atelier des petits pois», qui anime les séances à la salle du patrimoine à Largentière. Les enfants gardés par les assistantes maternelles rencontrent donc ceux en accueil collectif et les professionnelles de la petite enfance peuvent échanger autour de leur pratique : si au début, chacun restait à sa place, on retrouve au fur et à mesure des séances des enfants de la crèche dans les bras des assistantes maternelles et vice-versa ! Apaisés et charmés par Sonia, les enfants (et les plus grands) se prêtent au jeu des comptines, jeux de doigts, danses et chorégraphies de notre intervenante !

Un service rendu aux familles

Le RAM est un lieu d'information quant aux différents modes de garde proposés sur le territoire. Les parents et futurs employeurs y trouvent une liste actualisée des assistantes maternelles, un accompagnement dans leur démarches administratives liées au statut d'employeur, des documentations spécifiques, une information sur les droits et devoirs du particulier employeur.

Des dizaines de familles ont ainsi été reçues au relais d'assistantes maternelles et accompagnées dans leur démarche. Toutefois, il est à noter que certains parents peinent à trouver un mode de garde en périscolaire (avant et après l'école, pour la pause de midi) ainsi que pour des accueils occasionnels concernant particulièrement les parents saisonniers (période estivale). Une des missions du RAM sera donc de développer cette offre d'accueil afin de répondre au mieux à la demande des parents du territoire.

Le succès des activités proposées : psychomotricité, éveil aquatique, éveil musical

Suite à la première réunion, les assistantes maternelles ont émis des propositions et idées d'activités en accord avec le projet pédagogique du RAM. Ainsi, en avril et mai il a été mis en place 6 séances de psychomotricité au gymnase Aubesson à Largentière, dans une salle très lumineuse et tout en sécurité pour les plus petits. Ces séances permettent aux enfants de développer leur confiance en eux dans un environnement sécurisé avec des matériaux adaptés : ils escaladent, rampent, sautent, marchent, tombent... et se relèvent, pour recommencer de plus belle!

Au cours de ces séances qui ont connu un vif succès, les assistantes maternelles et parents voient évoluer l'enfant dans un milieu différent, avec des nouveaux copains! La responsable du relais ainsi que la psychomotricienne répondent aux questions des parents et aux professionnels à propos du développement psychomoteur de l'enfant.

Une fin d'année éblouissante!

Courant décembre, le RAM prépare les fêtes de fin d'année : ateliers manuels pour décorer le sapin et le spectacle de Noël. Cette année, Sonia Vidal nous a présenté «l'Amoureux» le mercredi 12 décembre à 15h30 à la salle Sarrasine, accompagné d'un jus de fruit et de petits gâteaux !

Toutes ces activités sont gratuites : toutes les assistantes maternelles du territoire et les parents employeurs sont les bienvenus !

Le RAM en quelques chiffres :

22 assistantes maternelles
69 places
2 nouvelles assistantes maternelles depuis l'ouverture du RAM
plus de 40 enfants ont bénéficié des activités proposées par le RAM sur l'année

Contact :
06 70 68 05 07
ram@cc-valdeligne.fr

Horaires du RAM :
Animations pour les enfants et accueil des assistantes maternelles :
mardi et jeudi de 9h30 à 12h00

Permanences au RAM :
à l'école Albin Mazon à Largentière
mardi et jeudi de 12h à 17h
mercredi pairs
sur rendez-vous

Saint-Grégoire de Prunet… Histoire d'une rénovation
Toi, toi, mon toit…

Petite introduction

Profitant de la Saint-Grégoire, la municipalité et la paroisse Saint-Joseph en Pays de Ligne inauguraient le 1er et 2 septembre 2012 la réfection du toit de l'église en lauzes. Au cours de ces 2 jours festifs, randonnées, visites, concert, découverte du patrimoine et repas furent proposés aux participants venus de Prunet, des communes voisines et au-delà.

Cette opération a bénéficié d'aides financières conséquentes de la part de l'Etat, de la Région via le Pays de l'Ardèche Méridionale, du Conseil Général, de la Communauté de paroisses, des Associations et Fondations de Patrimoine. De nombreux particuliers et entreprises se sont engagés financièrement dans une souscription afin d'apporter leur contribution au financement de ce projet. Ainsi, grâce à leur générosité, la commune a minimisé sa part de frais engagés et a pu effectuer cette réalisation.

Désormais, on ne restaure plus seulement par souci d'esthétisme, par devoir vis-à-vis des générations futures, mais dans un but socio-économique. Nous devons « tordre le cou » à cette idée selon laquelle le patrimoine (et la culture) coûte(nt) cher(s). Il(s) représente(nt) au contraire un investissement durable.

Des travaux de longue haleine

Après 7 mois de travaux difficiles effectués dans des conditions extrêmes (- 15° en janvier, + 37° en juillet) St Grégoire retrouve aujourd'hui sa couverture d'antan, dans le respect de l'architecture. Les lauzes sont en phonolite, roche d'origine volcanique qui se caractérise par un son clair lorsqu'on la frappe, d'où son nom. Ces lauzes sont de récupération, elles ont environ 150 ans, espérons qu'elles durent encore aussi longtemps, comme dit le dicton « qui bien lauze, pour cent ans pose ». Il en a fallu 1100 m² pour couvrir 291 m² de toiture, le poids moyen au m² étant de 250 kg….calculez !!!

Saint-Grégoire, un lieu de culte

L'église reste avant tout un lieu de culte, en franchir la porte n'est jamais un geste anodin, le pratiquant comme le passant se sentent inévitablement envahis par un sentiment de quiétude. Ce lieu est aussi un site culturel où se déroulent régulièrement des festivals de musique classique, des concerts de chorales. L'acoustique y est excellente, St Grégoire n'est-il pas le patron des chantres (chants grégoriens) et des musiciens !

Saint-Grégoire, site touristique du Val de Ligne

C'est un lieu attractif pour le tourisme. La CdC du Val du Ligne a fait des chemins de randonnées de véritables instruments dédiés à l'économie touristique, elle y investit des moyens humains et financiers pour en assurer la qualité pérenne. L'église de Prunet est idéalement située sur ces itinéraires qui irriguent le territoire. Depuis la fin des travaux, bon nombre de visiteurs à pied, en VTT ou en voiture s'arrêtent pour admirer le travail accompli.

Pour donner envie au passant d'entrer dans l'église, pratiquement toujours ouverte grâce au dévouement de bénévoles, un pupitre avec descriptif va être mis en place par « l'association des églises romanes de la vallée de l'Ardèche », que Prunet a intégrée en 2009. Toujours sous son égide, des bénévoles ont suivi une formation afin de faire connaître le patrimoine communal, des visites commentées sont organisées.

Gens d'ici et gens d'ailleurs qui passez ou randonnez, venez découvrir (gratuitement) ce monument. Pour 2013, les visites ont lieu du 2 avril au 27 septembre, tous les mardis et vendredis à 16h, rendez-vous devant l'église.

En dehors de ces dates, des visites peuvent être organisées à la demande, pour cela contacter la mairie de Prunet au 04.75.88.37.75, lundi, mercredi, vendredi de 9h-12h ou sur mairieprunet07@orange.fr. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Consultez le site internet www.egliseprunet.fr

Michel Ledauphin,
Maire de Prunet

Pendant les travaux de rénovation

Rénovation de la chapelle « Notre-Dame de Bon-Rencontre » à Chassiers

Après plus de quarante années de désuétude, et cinq années de travaux de restauration, la chapelle « Notre-Dame de Bon-Rencontre » vient de retrouver son âme et son lustre d'antan. Rappelons qu'elle est située non loin de la RD 235, à la croisée des chemins qui mènent à Rocher, Chazeaux et au village de Chassiers, et qu'elle est entourée par les hameaux authentiques de « Joux », « Montcoquiol », « La Rouvière » et « La Davalade ». Lieu de ferveur populaire et de pèlerinage pour les familles des hameaux et communes environnants jusqu'en 1960, sa construction remonterait selon certaines sources au XVIIème siècle.

Le coût total des travaux de rénovation ainsi que le traitement des abords s'est élevé à 30 000 € et a fait l'objet de différents financements en provenance du Département, de la Région, du SITHERE, de la Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche, de la fondation du Patrimoine Rhône-Alpes, de nombreux donateurs privés, de la commune ainsi que de la paroisse Saint-Joseph en Pays de Ligne. L'inauguration officielle de cette belle réhabilitation a eu lieu le vendredi 11 mai 2012 en présence des différents acteurs ayant contribué à sa réalisation, suivie d'une célébration mariale, un peu plus tard, le vendredi 07 septembre 2012.

Promeneurs, habitants du Val de Ligne et d'ailleurs, sur les chemins de randonnée, ou sur la route de Rocher à Chazeaux, au col de « Bon-Rencontre », n'hésitez pas à vous détourner quelques instants, et à pousser la porte de cette magnifique chapelle pour y savourer quelques instants de spiritualité, de calme et de repos.

Jeanine Mercier
adjointe à Chassiers

TOURISME et CULTUERE

L'Office Intercommunal du Tourisme en Val de Ligne en quelques mots

L'Office Intercommunal du Tourisme (OIT) en Val de Ligne, géré par la Communauté de Communes, a pleinement joué son rôle en 2012. Un nouveau site internet a vu le jour ainsi que le guide découverte. La promotion des hébergements a été valorisée par le lien entre ce site et la base régionale SITRA avec la mise en ligne en temps réel des disponibilités.

Le guide pratique distribué à l'Office mais également transmis par courrier recense les hébergements ainsi que les commerçants et artisans du territoire.

Les hébergeurs des communes de Vinezac, Lentillères, Ailhon et Lachapelle- sous-Aubenas ont également accès aux services dans le cadre d'une convention entre les communes et la Communauté de Communes (CdC) du Val de ligne moyennant une participation financière.

Au mois de juillet, l'Office a reçu 4700 visiteurs et plus de 6000 au mois d'août. Dans leur majorité ils souhaitent être renseignés sur les activités nature, les sites et le patrimoine, l'hébergement et la restauration. Les cartes et topo-guides sont très demandés.

L'OIT est adhérent d'Ardèche Plein Sud, association qui regroupe les 10 offices de tourismes du sud Ardèche. Cela permet d'avoir une solidarité par l'édition de cartes et guides plus généralistes pour l'ensemble du territoire et faire la promotion à l'extérieur du département. Les présidents d'offices et les techniciennes se réunissent une fois par mois pour échanger leur expérience et faire le point sur les actions engagées.

La réforme du classement des offices de tourisme est entrée en vigueur le 24 juin 2011. Elle a pour objectif de déployer efficacement de nouveaux outils pour améliorer l'accueil des visiteurs et la promotion de la destination. Dans ce cadre, l'OIT est une structure privilégiée pour le choix du lieu de séjour des familles.

L'OIT est géré par la CdC et animé par un conseil d'exploitation composé d'élus et de professionnels (11 élus et 10 professionnels).

La valorisation du patrimoine autour des richesses naturelles, des villages de caractère, les manifestations culturelles, sportives et de loisirs sont au cœur des préoccupations des élus et du personnel de l'OIT pour faire connaître le Val de Ligne tout en développant un partenariat avec les professionnels pour un tourisme de qualité.

Jean Monnier,
Président de l'Office Intercommunal du Tourisme

Office Intercommunal du Tourisme en Val de Ligne
BP 21 - 8 rue Camille Vielfaure
07110 Largentière
Tél : +33 (0)4 75 89 33 30
tourisme@cc-valdeligne.fr
http://www.tourisme-valdeligne.fr

L'Office Intercommunal du Tourisme en Val de Ligne vous accueille à Largentière :

En basse saison : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h

En haute saison (de juin à septembre)
lundi : de 10h à 18h - mardi : de 10h à 18h - mercredi : de 10h à 13h et de 14h à 18h
jeudi : de 10h à 18h - vendredi : de 10h à 18h - samedi : de 10h à 13h et de 14h à 18h
dimanche : de 10h à 13h

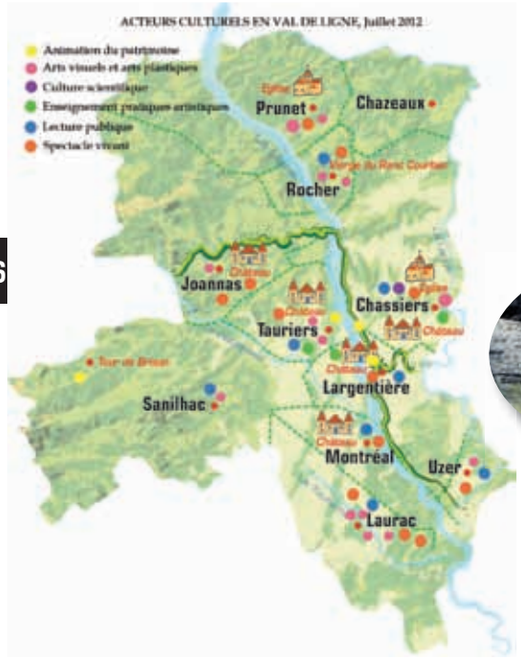

Quelques chiffres en Val de Ligne :

3 villages de gîtes
1 village de vacances
1 gîte d'étape
150 meublés de tourisme
7 hôtels-restaurants
12 campings - 4 aires naturelles
Soit 2100 lits.

Culture : vers une politique culturelle intercommunale ?

La CdC du Val de Ligne a entamé au cours du printemps 2012 une mission de prospective culturelle sur la communauté de communes. Elle a confié à Jean-Philippe Smadja, dans le cadre d'un stage du Master 2 de Développement de Projets Artistiques et Culturels Internationaux – Université Lyon 2 -, le soin d'en définir l'existant, les atouts et les enjeux, afin de dessiner un portrait culturel de territoire et de poser les bases futures d'une coopération culturelle intercommunale.

L'étude fut réalisée autour de trois axes : l'identification des acteurs, identification des publics – habitants et touristes -, pistes d'actions et préconisations. Cette mission de quatre mois a conduit à 41 entretiens d'élus et d'acteurs du territoire dans tous les domaines culturels, qu'il s'agisse du patrimoine, du spectacle vivant, des arts visuels, de la lecture publique ou encore de la pratique artistique.

Le rapport définitif - en cours de publication - montre d'emblée la richesse culturelle de la communauté de communes : une cinquantaine d'acteurs identifiés, dont plus de la moitié dans les domaines du spectacle vivant (théâtre, musique…) et des arts visuels et arts plastiques (peu de structures mais de nombreux individuels). Un potentiel dont la communauté de communes du Val de Ligne n'a pas à rougir.

L'étude pointe également le manque de coordination entre les acteurs, d'information des élus sur le sens et l'atout d'une politique culturelle de territoire. Il s'agit bien de partager des compétences et non de « transférer la culture » (sic !). Enfin, le rapport tend à montrer que l'action culturelle intercommunale encourage l'économie –attractivité du territoire-, le lien social et la mutualisation des moyens. C'est un facteur d'identité de la communauté de communes.

Les premières préconisations liées à cette étude sont donc :

- La publication d'un annuaire des acteurs culturels en Val de Ligne
- La mise en place de coordinations intercommunales entre les acteurs de chaque secteur.
- L'harmonisation de l'offre culturelle dans le calendrier, en coopération avec les communautés de communes voisines (Vinobre, Beaume-Drobie)
- L'établissement d'un projet culturel dépassant le cadre communal à l'horizon 2014-2020, articulée aux dynamiques économiques, sociales et environnementales.

Un projet ambitieux, un défi pour les élus, mais qui s'avère d'importance pour ceux qui composent le territoire : ses habitants.

Jean-Philippe Smadja

La Communauté de Communes apporte son soutien aux associations

Les subventions accordées en 2012 :

Abribus (Bing 2) : 1000 €
Le pied aux planches (programmation 2012) : 1000 €
Compagnie des Affamés (Ateliers d'expressions artistiques) : 200 €
Kick Boxing Largentiérois (Gala Kick Boxing Fight Night 2012) : 500 €
Clair d'etoiles et brin d'jardin (22ème nuit des Etoiles et 21ème fête de la science) : 400 €
Au-delà du temps (4ème rencontres de lutherie et de musiques médiévales) : 3000€
Chassiers Point Orgues (25ème festival d'Orgues de barbarie) : 350 €
Les saisons musicales (10ème festival Cœur en musiques) : 100 €
Comité d'animation de Rocher (le printemps des poètes) : 50 €
Compagnie la Grange à Papa (Festival Paroles de nuit) : 400 €
Comité des fêtes de Prunet (Festival en Ligne) : 500 €
Raidlink's (8ème Raid'O Féminin) : 500 €

La fête de la randonnée en Val de Ligne

Une fête de la randonnée un peu humide le 3 juin 2012 à Uzer

Malgré le ciel couvert, une centaine de randonneurs (pédestres et vététistes) sont venus faire les randonnées au départ d'Uzer, de Montréal, de Laurac et de Joannas.

Sur l'aire de loisirs, en bordure de la Lande, une vingtaine de producteurs (miel, glaces, crêpes, saucissons, fruits…) et artisans d'art (potier, créateurs de bijoux, d'objets de décoration,…) attendaient l'arrivée des randonneurs. Des stands d'informations et de jeux étaient installés. Les associations uzéroises, investies dans l'organisation, étaient prêtes à accueillir les marcheurs. Durant la matinée, les participantes du Raid'O féminin ont été encouragées à leur arrivée sur l'aire de loisirs où une course d'orientation les attendait.

Par sa musique cuivrée et rythmée, la fanfare Sakazic a « ensoleillé » le site pendant une heure, avant que la pluie ne chasse les participants et les exposants.

La journée a été écourtée et les animations et randonnées prévues l'après-midi ont dû être annulées.

Espérons que le soleil soit de la fête cette année !

Le 9 juin 2013, Chassiers accueille la 5ème édition

Le tirage au chapeau du 3 juin 2012 a désigné Chassiers commune d'accueil. Des randonnées pédestres et VTT de longueurs et difficultés différentes seront organisées. Randonnées thématiques, visites de jardins, de nombreuses animations seront proposées.

Les élus de la commune et les associations Chassiéroises accompagnent la CdC dans l'organisation de la fête. Cette manifestation est soutenue par la Région Rhône-Alpes, le Pays de l'Ardèche Méridionale, le Conseil Général et les Ets Plancher. ……. Le dimanche 9 juin 2013 à Chassiers sera la grande fête (traditionnelle) de la randonnée en Val de Ligne. Une date à retenir.

Michel Ledauphin,
vice-président en charge de la randonnée et de la culture.

Les chemins de randonnée à parcourir… à pied…

Nous attirons l'attention des habitants du Val de Ligne sur l'importance de préserver les chemins ruraux. Certains d'entre eux sont balisés en blanc et jaune et font partie du réseau de randonnée, d'autres non.

Cependant, ces sentiers ont été empierrés par les anciens, ces calades constituent un patrimoine bâti à protéger. Nous avons constaté que ces chemins étaient parfois empruntés par des véhicules motorisés (moto cross, quads). Leurs passages rendent ces sentiers de plus en plus fragiles.

Nous remercions les pratiquants de sports motorisés de prendre notre demande en considération.

D'autre part, la CdC travaille avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, le Conseil Général et le Comité Départemental de Motocyclisme (MLM 07) afin de mettre en place une signalétique de sensibilisation.

Les projets pédagogiques en Val de Ligne

Retour sur le projet Rand'Eau

En 2011-2012, 12 classes (250 élèves) du territoire du Val de Ligne allant de la maternelle à la 6ème du territoire Val de Ligne ont participé au projet pédagogique liant la randonnée et l'eau. A travers des interventions de professionnels des milieux naturels (Frapna, Ardèche Randonnée, Clapas, Mi-syrphe Mi-raisin, UNICEF) et d'un travail en classe tout au long de l'année, les élèves ont réalisé des expositions, des jeux, des expériences. Chaque action de ce projet innovant proposée a été validée par les services de l'Education Nationale. De nombreux partenaires (Agence de l'Eau, Syndicat Mixte Ardèche Claire, Syndicat de rivières Beaume-Drobie, SEBA, SAUR, SITHERE) ont accompagné techniquement et financièrement le programme. Des interventions d'élus du Val de Ligne ont permis aux élèves de découvrir la Communauté de Communes, sa composition et son fonctionnement. Lors de la restitution à la salle des fêtes de Largentière, parents, élèves et enseignants ont assisté à la projection du film réalisé à cette occasion. Des récompenses et le DVD du film ont été offerts à chaque classe. Au vu du succès de ce projet, la commission rando et les élus du conseil…

Restitution des projets le 22 mai 2012

Sortie pédagogique avec Clapas

Cette année… à dos de mulets

…….ont souhaité reconduire le dispositif auprès des scolaires pour l'année 2012-2013. Cette année, le thème choisi est « un chomi de miole – un chemin muletier ». Ce projet, accompagné par l'Education Nationale, est coordonné par une personne de la Frapna. A partir des sorties effectuées sur les chemins muletiers et des interventions pédagogiques, les 5 classes participantes (les classes de cycle III des écoles Albin Mazon à Largentière, Laurac, Rocles/Joannas et Vernon/Sanilhac) réaliseront un panneau d'interprétation sur la thématique choisie. La CdC fera fabriquer ces panneaux par un professionnel et les installera sur les chemins fin juin 2013. Au cours de l'année, les écoles se rencontreront par binôme afin d'échanger sur le projet et de restituer les travaux en cours. Une médiatrice culturelle accompagne chaque classe pour le travail de restitution. Ce projet bénéficie du soutien financier du Conseil Général, de la Région via le Pays de l'Ardèche Méridionale et du PNR des Monts d'Ardèche.

Michel Ledauphin,
vice-président en charge de la randonnée et de la culture.

DÉCHETS

La collecte et le tri sélectif sur le territoire

Concernant le tri sélectif, peu d'évolutions sont à noter aujourd'hui. Cependant les emballages non recyclables à ce jour le seront certainement dans 2 ans, par exemple, ceux des pots de yaourt, les emballages en polystyrène, les emballages plastiques utilisés pour le jambon, les viennoiseries…

Ces déchets seront probablement incinérés afin de produire de l'énergie tant convoitée. Nous sommes dans une période test au niveau national sur quelques centres de tri d'emballages afin d'en déterminer, dans un premier temps, l'équilibre économique.

Comment se passe la collecte sur le Val de Ligne ?

Au point de vue technique, elle est satisfaisante avec une forte mobilisation des habitants sur les jours de collecte.

Néanmoins, la qualité des emballages triés est moins positive avec un taux de refus caractérisé (c'est-à-dire une prise d'échantillon sur un camion à trier selon la norme AFNOR XP30-437 reconnu par Eco Emballages) qui dépasse les 29 % sur 2012.

La moyenne du SIDOMSA est de 26 %. Le meilleur taux de refus 2012 du centre de tri pour une collectivité est de 15,24 %. Il est donc possible de progresser, … encore un petit effort à faire…

Par ailleurs la collecte des emballages commence à changer sur le secteur des Grands Sites. La pesée embarquée est mise en place depuis cet été : chaque bac, à chaque vidage au camion est pesé, afin d'en déterminer le poids exact de chaque secteur. L'habitant ne paiera que sa propre production de déchet, cela permet de travailler sur le compostage et de réduire la consommation d'emballage du foyer.

http://www.plancher-recyclage.com
Tél: 04 75 94 31 75 - Fax:04 75 94 32 17

Afin de réduire vos déchets et le poids de votre poubelle, procurez-vous un composteur auprès du SIDOMSA - 04 75 94 33 57

LES RECYCL'ARTS

Comment se débarrasser des objets superflus ?

L'association « Les Recycl'arts » récupère les objets dont vous n'avez plus l'utilité. Ils les remettent en état et les vendent à bas prix dans leur magasin à Largentière, place Paul Mercier.

Communauté de Communes Val de Ligne
Terre d'histoire et d'accueil

LAURAC
Altitude : mini. 196 m — maxi. 413 m
Superficie : 897 ha
Population totale : 908 habitants
Service : Agence postale communale, médecins, pharmacie, antenne RAM
Scolarité : 2 écoles primaires
Petite enfance : 1 garderie périscolaire
Coordonnées de la Mairie :
tél : 04 75 36 83 19 - fax : 04 75 36 86 46
mail : mairie@lauracenvivarais.fr
www.lauracenvivarais.fr

MONTREAL
Altitude : mini 120 m – maxi 371 m
Superficie : 615 ha
Population totale : 535 habitants
Coordonnées de la Mairie :
tél : 04 75 39 11 70 - fax : 04 75 39 13 49
mail : mairie.montreal07@wanadoo.fr

PRUNET
Altitude : mini 376 m – maxi 1193 m
Superficie : 881 ha
Population totale : 140 habitants
Coordonnées de la Mairie :
tél-fax : 04 75 88 37 75
mail : mairieprunet07@orange.fr
www.egliseprunet.fr

ROCHER
Altitude : mini 300 m – maxi 741 m
Superficie : 309 ha
Population totale : 276 habitants
Service : Agence postale communale, hôpital
Coordonnées de la Mairie :
tél-fax : 04 75 88 35 29
mail : mairierocher@orange.fr

SANILHAC
Altitude : mini 185 m – maxi 781 m
Superficie : 2095 ha
Population totale : 403 habitants
Scolarité : 1 école primaire en regroupement pédagogique avec Vernon
Petite enfance : 1 garderie périscolaire
Coordonnées de la Mairie :
tél : 04 75 39 11 78 - fax : 04 75 39 26 33
mail : mairie.sanilhac530@orange.fr

TAURIERS
Altitude : mini 219 m – maxi 503 m
Superficie : 451 ha
Population totale : 186 habitants
Coordonnées de la Mairie :
tél / fax : 04 75 39 22 07
mail : mairie.tauriers@wanadoo.fr

UZER
Altitude : mini 130 m – maxi 335 m
Superficie : 351 ha
Population totale : 439 habitants
Service : Agence postale communale
Scolarité : 1 école maternelle en regroupement pédagogique avec Balazuc
Petite enfance : 1 garderie périscolaire
Coordonnées de la Mairie :
tél : 04 75 36 87 59 - fax : 04 75 36 99 69
mail : ma-uzer@inforoutes-ardeche.fr

Directeur de publication : M. Jean-Roger DURAND - Rédaction : Commission communication Val de Ligne
Crédit photo : CdC Val de Ligne, OIT Val de Ligne, Françoise GAUBERT, Jean-Marie KNOCKAERT,
Ets PLANCHER ENVIRONNEMENT, Michel LEDAUPHIN
ISSN 2106-9409 - Impressions FOMBON - Aubenas • IMPRIM'VERT